

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

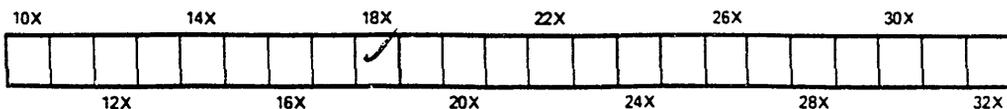
- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.



# ANNALES

DE LA

# BONNE STE. ANNE

DE BEAUPRE :

---

Vol. 5. Lévis, Janvier, 1878. No. 10.

---

REDACTEURS-PROPRIETAIRES. Les Directeurs du Collège de Lévis.

---

## SOMMAIRE :

Miracle éclatant opéré par Ste. Anne.—Stromates : Martyre de Ste. Cécile [suite et fin.]—Reconnaissance à Ste. Anne.—Bref du Souverain Pontife Pie IX.—L'Eglise.—N. D de Lourdes de Mégantic.—Actions de grâces à la Bonne Ste. Anne.—Bonnes paroles.—Souhais du jour de l'an.—St. François de Sales, patron des journaux catholiques.—Recommandations aux prières.—Dons à la Bonne Ste. Anne.

---

## AVANTAGE.

Messe tous les lundis pour les abonnés aux "Annales" qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. Les âmes pieuses sont invitées à s'unir ce jour-là au célébrant par la prière et la sainte communion, afin d'obtenir toutes les grâces demandées par l'intercession de la Bonne Ste. Anne.

## MIRACLE

*aussi éclatant qu'authentique opéré par l'intercession de Sainte Anne.*

—  
Notre-Dame de Lévis, 6 décembre 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'unir à des milliers d'autres, la voix de mon admiration pour la grande Thaumaturge du Canada. Je me fais ici l'écho de toute une famille, pour exprimer sa profonde reconnaissance envers la Glorieuse Mère de la Vierge Immaculée, que nous aimons à appeler la *Bonne Sainte-Anne*, et qui est maintenant reconnue par le Saint-Siège et Nos Seigneurs les Evêques comme la Patronne de la Province Ecclésiastique de Québec. Bien que la nouvelle faveur de cette grande sainte que je désire faire insérer dans vos "*Annales*," ne soit pas des plus éclatantes par la soudaineté de sa gratification, elle n'en est pas moins grande pour cela ; et, aux yeux de ceux qui en bénéficient aujourd'hui, elle est une grâce signalée.

Il y a aujourd'hui trois ans, Marie-Louise T\*\*\* enfant de A. E. T\*\*\* Ecr., (alors résidant à Ste. Anne de la Pocatière) se donnait, en tombant, une entorse au pied gauche ; c'est du moins ce que déclare un médecin habile qui avait été appelé aussitôt, et qui ajouta qu'il n'y avait rien de sérieux dans l'accident. Cependant, contre son attente, le mal augmenta rapidement ; et après quelques semaines, il se forma de chaque côté du pied deux plaies dont le rendement indiquait clairement qu'il y avait eu

fracture d'un des os de l'articulation, et comme il n'était plus possible de replacer en son lieu l'os fracturé, le médecin déclara alors aux parents, comme il l'a répété souvent dans la suite; *que l'enfant guérirait peut-être, mais qu'elle serait certainement infirme.* Plus tard, cinq ou six médecins, tous d'une capacité reconnue, ayant examiné le pied de la petite Marie-Louise, constatèrent également la fracture, et déclarèrent de plus, *que l'enfant ne guérirait jamais ; et qu'elle mourrait certainement des suites de cet accident, si on ne lui faisait subir prochainement l'amputation du pied.* Sept mois s'étaient déjà écoulés, sans qu'aucune amélioration sensible ne se fût opérée dans l'état du membre infirme. Au contraire, vu la difficulté de tenir au repos complet une enfant de trois ans à peine, le mal faisait des progrès alarmants. Plus de dix médecins avaient rendu le même verdict à son sujet, c'est-à-dire, *la mort presque certaine, ou la vie très douteuse avec infirmité pour toujours.* Ne comptant plus sur les secours de la science humaine, la mère de cette enfant se sentit alors éprise d'une grande foi dans la puissance et la miséricorde de la Bonne Sainte-Anne, patronne de sa paroisse, et elle résolut de s'adresser à elle pour obtenir la guérison de son enfant. C'était au commencement de juillet de l'année de 1875. A partir de cette date, jusqu'au 26 du même mois, [jour consacré à honorer Ste. Anne] cette pieuse mère ne cessa de répéter tous les jours à son enfant à qui la douleur arrachait souvent des cris et des larmes : *“ Courage, mon cher petit ange, la bonne Ste. Anne te guérira bientôt.”*

La confiance de la mère finit par convaincre l'enfant ; aussi rien n'était plus touchant que d'entendre cette pauvre petite qui n'avait pas encore trois ans, dire à sa mère qu'elle avait accompagnée à l'église, d'où elle revenait en s'efforçant de marcher avec son pied malade : "*Maman, Ste. Anne m'a guérie.*" Et tout en disant cela, on la voyait pâlir sous la douleur que lui causait l'effort sublime de son courage. Malgré la ferme espérance de la mère et la touchante confiance de l'enfant, la guérison n'eut pas lieu. La foi de la mère devait être quelque temps encore soumise à l'épreuve. Elle se décida à faire un nouvel et dernier appel à la science des hommes, et se rendit à Québec vers le milieu de septembre de la même année, et conduisit l'enfant chez deux docteurs en médecine et en chirurgie. Après un sérieux examen, les deux fils d'Esculape déclarèrent qu'il y avait carie du tibia en deux endroits, et que l'amputation de la partie cariée étant plus dangereuse qu'utile à la vie de l'enfant, il n'y avait pas d'autre remède que dans l'amputation complète du pied, sinon que l'enfant mourrait bientôt. Ne pouvant se décider à voir son enfant infirme pour la vie, la mère répondit au deuxième de ces médecins qu'avant de prendre ce parti elle s'adresserait une seconde fois à la Bonne Ste. Anne. "*Si votre foi est assez grande,* répondit le médecin, *c'est ce que vous avez de mieux à faire.*"

Le lendemain, Madame T\*\*\* et son enfant prenaient la route de la paroisse de Ste. Anne de Beaupré. Après s'être confessée et avoir communie dans le nouveau et magnifique

sanctuaire de la grande sainte, la mère alla laver le pied de l'enfant dans l'eau d'une source qui prend naissance près de l'ancienne église, et à laquelle on attache une puissance miraculeuse déjà assez en renom parmi les nombreux pèlerins qui s'y rendent en foule chaque année.

“ Bonne Ste. Anne, disait cette courageuse mère toute en larmes, “ *je ne vous demande pas un miracle éclatant, mais seulement que mon enfant guérisse tôt ou tard. Je me résigne d'avance aux épreuves auxquelles vous voudrez bien encore soumettre ma foi et ma confiance.* ” “ A partir “ d'aujourd'hui je consacre mon enfant à la “ Ste. Vierge ; jusqu'à l'âge de sa première “ communion elle sera toujours vêtue de blanc “ et de bleu, et je ferai tous mes efforts pour la “ diriger vers l'état religieux.”

La mère fut exaucée comme elle l'avait demandé. A partir de ce moment, et sans appliquer d'autres remèdes naturels que de simples émollients jusque-là toujours demeurés infructueux, l'enfant éprouva un mieux sensible pendant quelques mois. Puis les plaies déjà existantes, mais un peu refermées, reparurent de chaque côté du pied pour se refermer et se rouvrir pendant plus d'un an. La guérison avait fini cependant par être à peu près complète en apparence, hormis la difformité du pied, lorsque par suite de l'exercice beaucoup trop fréquent et trop violent que prenait l'enfant, les plaies se rouvrirent de nouveau avec un caractère plus sévère que jamais. Ce fut la dernière épreuve. Toute la famille de l'enfant, conjointement avec les bonnes dames religieu-

ses du Couvent de Kamouraska, fit, en l'honneur de Ste Anne, une neuvaine qui se termina par la communion de toutes les personnes qui y avaient pris part. Peu de temps après, et sans l'assistance de la médecine terrestre, la guérison définitive commença, et en moins d'un mois elle fut complète. On était alors au mois d'octobre 1876. Depuis ce temps l'enfant peut marcher, courir et sauter toute la journée, sans éprouver la moindre douleur ; et le pied qui était gros et difforme est revenu à peu près à l'état normal. Un des médecins qui avaient vu l'enfant à l'époque où le mal était à son apogée, la revoyant il y a quelques mois dans cet état de guérison complète ne put s'empêcher de s'écrier : "*Comment ! c'est là, la petite Marie-Louise que j'ai vue si infirme il n'y a que quelques mois, et elle est guérie ? Marche donc devant moi, chère petite, que je te voie encore, je ne puis en croire mes yeux !*" Puis ne pouvant plus douter de l'intervention du ciel qui avait opéré ce miracle par l'entremise de Ste. Anne, il ajouta en se tournant vers Mme T\*\*\* : "*Votre enfant est bien guérie, Madame et c'est un beau miracle que celui-là ;..... Oh ! que c'est beau la foi d'une mère !*"

En présence de ce fait de la plus haute authenticité, je laisse aux incrédules, et aux hommes dont la foi est faible ou chancelante, le soin de penser ce qu'ils voudront. Pour moi, je le proclame bien haut. "*La petite Marie-Louise T\*\*\* est parfaitement guérie aujourd'hui, grâce à la faveur signalée de la Bonne Ste. Anne de Beaupré.*"

[Signé],

A. M. D. G.

## STROMATES.

Oécile fut donc reconduite à cette maison que le Ciel avait prédestinée à devenir le théâtre de toutes ses gloires. En la léguant à l'Eglise, il y avait peu de jours, la vierge ignorait qu'elle devait d'abord la consacrer par son sang. En la quittant tout à l'heure pour se rendre à l'audience d'Almachius, elle pensait n'avoir plus à franchir le seuil. Son cœur tressaillait en saluant l'arène, quelle qu'elle fût, où elle allait avoir à soutenir la lutte contre l'ennemi de Dieu ; et voici qu'on l'entraînait vers cette demeure sacrée, où son zèle avait conquis au Christ, Valérien et Tiburce, où, venu du ciel, un ange avait ceint son front d'une fraîche et odorante couronne. Ce fut donc avec une sainte allégresse qu'elle se vit enfermée dans l'étroit réduit où elle devait laisser cette vie mortelle et commencer la vie qui ne finit pas.

Mais une si grande martyre ne pouvait être immolée sans l'effusion de son sang, et le stratagème dont s'applaudissait la politique n'était pas appelé à réussir. Oécile enfermée dans le caldarium, y passa le reste du jour et la nuit suivante, sans que l'atmosphère enflammée qu'elle respirait eût seulement fait distiller de ses membres la plus légère moiteur. Une rosée céleste, semblable à celle qui rafraîchit les trois enfants dans la fournaise de Babylone, tempérerait délicieusement les feux de cet ardent séjour, et l'on pouvait dire de la vierge ce que, plus tard, saint Léon le Grand a dit de l'intrépide archidiaque Laurent, " que le feu de l'amour qui le

consommait au dedans, était toute sa force au feu matériel qui l'environnait au dehors." En vain les ministres de la cruauté légale attisaient l'incendie par le bois dont ils alimentaient sans cesse le brasier ; en vain un souffle dévorant s'échappait sans relâche par les bouches de chaleur, et versait dans l'étroite enceinte les bouillantes vapeurs des chaudières ; Cécile demeurait invulnérable, et attendait avec calme qu'il plût à l'Époux divin de lui ouvrir une autre route pour monter jusqu'à lui.

Ce prodige renversa l'espoir qu'on avait conçu de ne pas en venir jusqu'à verser le sang d'une si illustre dame ; mais il n'était plus possible de s'arrêter dans la voie funeste où l'on s'était engagé. Un licteur fut envoyé avec ordre de trancher la tête de Cécile, dans ce lieu même où elle se jouait avec la mort. Le bourreau se présenta armé de l'instrument du supplice. La vierge le vit entrer pleine de joie, comme celui qui venait lui apporter la couronne nuptiale. Elle s'offrit au martyr sanglant, avec l'empressement que l'on pouvait attendre de celle qui jusqu'alors avait triomphé de tout ce qui effraye, et de tout ce qui séduit la nature humaine.

Le licteur brandit son glaive avec vigueur ; mais son bras mal assuré n'a pu, après trois coups, abattre encore la tête de Cécile. Il laisse étendue à terre et baignée dans son sang la vierge sur laquelle il semble craindre d'exercer son empire, et il se retire avec terreur. Une loi défendait au bourreau qui, après trois coups, n'avait pas achevé sa victime, de la frapper davantage.

Les portes de la salle du bain étaient demeurées ouvertes, après le départ du licteur ; la foule des chrétiens qui attendaient la consommation du sacrifice, s'y précipite avec respect. Un spectacle sublime et lamentable s'offre à leurs regards : Cécile, aux prises avec le trépas et souriant encore à ces pauvres qu'elle aimait, à ces néophytes auxquels sa parole avait ouvert le chemin de la véritable vie. On s'empresse de recueillir sur des linges le sang virginal qui s'échappe de ses blessures mortelles ; tous lui prodiguent les marques de leur vénération et de leur amour. D'un instant à l'autre ils s'attendent à voir s'exhaler cette âme si pure, brisant les faibles et derniers liens qui la retiennent encore. La couronne est suspendue au-dessus de la tête de Cécile ; elle n'a plus qu'à étendre la main pour la saisir, et cependant elle tarde. Les fidèles ignoraient encore le délai qu'elle avait sollicité et obtenu.

Durant trois jours entiers, ils l'entourèrent gisante sur les dalles du caldarium inondé de son sang. Partagés entre l'espoir et la crainte, ils adoraient en silence les mystérieuses volontés du Seigneur sur son héroïque servante. De temps en temps la voix affaiblie de Cécile se faisait entendre ; elle les exhortait à demeurer ferme dans le Christ. D'autre fois, la martyre faisait approcher d'elle les pauvres ; elle leur prodiguait les marques les plus touchantes de son affection, et veillait à ce qu'on leur distribuât ses dernières aumônes. Les agents de l'autorité ne se présentèrent pas ; ils savaient que la victime respirait encore ; et d'ailleurs

cette maison ensanglantée devait paraître aussi redoutable aux païens, qu'elle semblait auguste aux fidèles qui la vénéraient comme la glorieuse arène où Cécile avait conquis la palme.

Il y eut un moment où le flot du peuple fidèle s'écoula. La vierge mourante allait enfin recevoir la visite d'Urbain qui, depuis quelques jours, abritait son exil dans la maison de Cécile. Jusqu'à cette heure désirée, la prudence n'avait pas permis au vieillard d'approcher de la martyre qui l'attendait avec ardeur pour monter au ciel. Cécile voulait faire une remise solennelle, entre les mains d'Urbain, de cette maison devenue sacrée à tant de titres. Avant de partir pour le prétoire, elle en avait assuré la propriété légale au fidèle Gordien ; elle désirait la consigner elle-même à l'Eglise romaine, en la personne du *Souverain Pontife*. Urbain pénétra dans la salle du bain, et ses regards attendris s'arrêtèrent sur Cécile étendue comme l'agneau du sacrifice sur l'autel inondé de son sang.

La vierge tourna vers lui son œil mourant, où se peignaient encore la douceur et la fermeté de son âme : " Père, lui dit-elle, j'ai demandé à Dieu ce délai de trois jours, afin de remettre entre vos mains et ces pauvres que je nourrissais, et cette maison pour être consacrée en église à jamais."

Après ces paroles, la vierge se recueillit en elle-même, et ne songea plus qu'à la félicité de l'Epouse qui va être admise auprès de l'Epoux. Elle remercia le Christ de ce qu'il avait daigné s'associer à la gloire de ses athlètes, et réunir

sur sa tête les roses du martyr aux lis de la virginité. Les cieux s'ouvraient déjà au-dessus d'elle, et une dernière défaillance annonça les approches du trépas. Elle était couchée sur le côté droit, les genoux réunis avec modestie. Au moment suprême, ses bras s'affaissèrent l'un sur l'autre ; et, comme si elle eût voulu garder le secret du dernier soupir qu'elle envoyait au divin objet de son unique amour, elle tourna contre terre sa tête sillonnée par le glaive, et son âme se détacha doucement de son corps. On était au 16 des Kalendes d'octobre (16 septembre.)  
—D. G.

—ooo—

## RECONNAISSANCE A STE. ANNE.

Monsieur le Rédacteur,

Veillez insérer dans votre intéressante "feuille" les faits suivants qui, je l'espère, auront pour effet d'augmenter encore la confiance de vos lecteurs en la puissante et glorieuse Ste. Anne,

Atteinte depuis près de deux mois d'une maladie grave, je fis une première neuvaine à la Bonne Ste. Anne qui sembla rester sourde à mes humbles supplications.

Cependant je ne désespérai point pour cela, je commençai une seconde neuvaine avec la ferme espérance d'obtenir cette fois ma guérison. Aucun changement ne s'était opéré jusqu'au septième jour, lorsque Dieu, voulant rendre plus éclatant le pouvoir de l'illustre Thaumaturge, et soumettre ma foi à une nouvelle épreuve, la

maladie fit de tels progrès qu'on jugea à propos de me donner les derniers Sacrements de l'Église, le médecin ne comptant plus sur les secours de son art. Quelques heures après, étant dans une grande faiblesse qui faisait appréhender une mort prochaine, M. le curé s'empressait de m'apporter une relique de la Grande Ste. Anne, qu'il venait de recevoir pour la paroisse, et que j'eus le bonheur de vénérer la première. Je lui dis : " O Bonne Ste. Anne, guérissez-moi, vous le pouvez. Je vous promets de faire insérer dans vos Annales ma guérison et d'aller vous rendre hommage dans votre sanctuaire où, tant de fois, vous fites éclater vos merveilles. Dès ce moment j'éprouve du mieux et je puis dire aujourd'hui, avec reconnaissance et amour à notre illustre Patronne, que je suis guérie.

Dame L. L.

Warwick, 29 novembre, 1877.

—ooo—

BREF DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX

à Monseigneur Benjamin Paquet, prêtre du  
Séminaire de Québec.

Bien-aimé fils,

Salut et Bénédiction Apostolique,

Nous vous félicitons, cher fils, de ce que, appelé à donner l'enseignement théologique, vous avez pris un soin tout particulier de prémunir les jeunes clercs contre l'erreur, aujourd'hui

d'hui très-répondue, du libéralisme ; erreur qui, grâce à son apparente modération et au titre de catholique dont elle se revêt, s'empare souvent des esprits honnêtes, pour leur infiltrer, sans qu'ils le sachent, le poison des principes propres à tout renverser. Imbus de ce venin, ils se croient libres de suivre des opinions, qui, à n'examiner que leur caractère politique, semblent se soustraire au magistère de l'Eglise, peu capable, dans leur pensée, de connaître les besoins de la société civile. C'est pourquoi ils la trouvent trop sévère dans la condamnation de ces doctrines que réclame le progrès de l'humanité, et ils aimeraient mieux qu'elle usât d'une indulgence qui mènerait à une conciliation avec les dissidents. En entretenant de telles pensées, ils ne remarquent pas que, dans l'appréciation de la doctrine, ils préfèrent leur propre décision à celle de l'Eglise ; qu'ils se séparent peu à peu de l'obéissance due à la chaire de vérité, et qu'ils regardent avec un esprit prévenu ses droits et ses prérogatives divines : qu'ils rompent l'unité ; qu'ils ne se contentent pas de disjoindre ces forces qui devraient s'unir pour être opposées ensemble à l'ennemi, mais qu'ils les tournent les unes contre les autres ; qu'ils se prêtent aux exigences de leurs adversaires et leur tendent une main amie ; qu'ils s'efforcent d'incliner du côté du mal la vérité, qui de sa nature est inflexible ; que partant ils déplaisent à Dieu dont ils s'éloignent, et en même temps à ses ennemis, dont ils n'embrassent pas toutes les opinions, et qui, raisonnant plus habilement qu'eux, admettent sans hésiter, défendent et

font valoir les conséquences extrêmes que rejettent les premiers, mais qui néanmoins découlent évidemment de leurs prémisses. Le temps Nous a manqué, à la vérité, pour lire ces choses que vous avez enseignées autrefois à vos élèves, et que vous avez réunies dans la brochure que vous Nous offrez ; mais son titre même et ce que vous avez écrit dans la lettre qui l'accompagne Nous, ont suffisamment prouvé que vous avez entrepris de traiter une question très-opportune pour cette époque si infectée de l'erreur très-pernicieuse du libéralisme. C'est pourquoi Nous ne pouvons Nous défendre de louer votre projet, et de souhaiter succès à votre travail, pour que tout ce que vous avez enseigné, soit de vive voix soit par vos écrits sur ce sujet, selon la doctrine du Saint Siège, détourne un grand nombre d'esprits des embûches de cette erreur très-répan due, ou ramène à de meilleurs sentiments ceux qui s'y seraient déjà laissé prendre. Comme gage de ce succès, recevez la Bénédiction Apostolique, que Nous vous donnons avec affection, cher fils, en témoignage de notre bienveillance paternelle.

Donné à Rome, à St. Pierre, le 23 octobre, 1876.

De notre Pontificat la trente-unième année.

Pie IX, Pape.

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt les paroles dont Monseigneur Pâquet fait suivre ce Bref remarquable que lui a accordé le Souverain Pontife : " Bien des fois, dit-il, Pie IX a dénoncé le libéralisme soi-disant catholique, et a mis les fidèles en garde contre cette erreur séduisante,

mais jamais peut-être ses funestes conséquences n'ont été décrites avec plus de soin et d'étendue que dans le Bref que nous publions plus haut. Nos lecteurs ne manqueront pas de méditer cet enseignement du Pasteur suprême de l'Eglise. Ils y trouveront une lumière et un remède; lumière qui les empêchera de choir dans l'erreur la plus subtile de notre époque, et remède qui guérira ceux qui se seraient laissé séduire."



## L'EGLISE.

La parole est donc à M. le ministre, ce soir.

J'aurais voulu en effet, l'autre jour, vous faire remarquer, M. le curé, qu'il doit y avoir erreur, chez les catholiques, de prétendre se faire une juste idée de la nature, ou de la constitution de l'Eglise primitive en ne considérant l'Eglise que telle qu'elle est aujourd'hui dans son état actuel.

— Oh ! oui, papa, c'est ce que disait M. de *Cabir. Coubat*.

— Johnnie ! tu ne reviendras plus au presbytère.

— Il a pourtant raison, ce cher petit. Je lisais naguère, M. le ministre, une lettre où M. D. faisait justement votre observation. Mais, M. le ministre suivrait-il la théologie aux *nombreuses sinuosités* de M. D. de P. ?... Sans crainte de se prendre au piège qu'il ne croit tendu que pour les catholiques ? Ce cher M. D. s'est pourtant fait serrer la jambe avant nous par ce vilain piège. Il tombe, voyez-vous, le brave homme,

dans l'erreur de ceux qui confondent la question de la nature, ou de l'identité d'une chose, ou, si vous voulez d'une société, avec la question bien différente de la diversité des formes changeantes qu'elle peut revêtir par la suite des temps de sa durée.

Soyons clairs. Quelle est la nature de votre enfant, M. le ministre ?

—La nature humaine, comme tous les autres, M. le curé.

—Cet enfant a donc la nature même de M. le ministre son père. Mais, petit et jeune, il grandira et vieillira. Sa figure pouponne deviendra celle de grand-père, quoiqu'il en pense, et cependant ne gardera-t-il pas toujours sa constitution et nature humaine ; et ne réclamez-vous pas toujours votre fils d'aujourd'hui, même lorsqu'il se cachera sous une barbe longue et touffue et qu'il se déguisera sous les rides austères du vieillard ?

Pas de difficulté là-dessus, M. le curé.

Pourquoi donc ne pas accorder à l'Eglise, d'une nature divine et humaine en même temps, comme son divin fondateur, une certaine variété dans son culte extérieur qui n'affecte nullement sa nature, pas plus que l'âge n'affecte la nature d'un enfant.

Il faudrait donc dire maintenant que le peuple anglais ou le peuple canadien n'existe plus à cause des diverses formes de gouvernement qu'il a de temps en temps subies.

Il n'y a que M. D. qui pourrait nier la vérité de ces observations.

## N.-D. DE LOURDES DE MÉGANTIC.

Sur les bords de la rivière Bécancour, dans la partie nord-ouest du comté de Mégantic qui touche au comté de Lotbinière,—on a longtemps appelé cet endroit " Augmentation de Somerset," —s'élève maintenant, au centre d'une quarantaine d'habitations, une fort jolie chapelle, dédiée à N. D. de Lourdes. Cette chapelle, susceptible d'agrandissement, lorsque *Lourdes* sera devenue plus considérable, mesure 52 pieds sur 36. Elle est solide et élégante à la fois, et le clocher qui la surmonte est presque magnifique. Il a été payé par la paroisse de St. Calixte de Somerset. Il brille au loin, mais il est encore muet ; qui sait si, un jour ou l'autre, la cloche qu'il est tout prêt à recevoir ne lui sera pas offerte par quelque personne généreuse, dévouée et reconnaissante envers N.-D. de Lourdes.

Le Rév. M. Dubé, curé de Ste. Julie, qui dessert la mission de Lourdes, tenait à ce que les travaux de la nouvelle construction fussent terminés à temps, pour que la bénédiction de cet humble temple du Seigneur eût lieu pendant l'octave de l'Immaculée-Conception. Ce légitime désir fut accompli, et, mardi de la semaine dernière, le 11 du courant,—date que les colons de Lourdes n'oublieront jamais—M. Laliberté, aumônier de l'Archevêché, assisté de M. le curé de Ste. Julie, et du Rév. M. Julien, curé de St. Louis de Brandford, bénissait solennellement la nouvelle chapelle, en présence de tous les habitants de l'endroit. Avec quel pieux empressement ces braves gens vinrent, malgré le déplo-

nable état des chemins, prendre part à cette fête pleine de joie et d'espérance pour eux ! On chanta une grand'messe, pour laquelle le chœur de Ste. Julie avait prêté ses meilleures voix. Les chants solennels de l'Église retentissaient pour la première fois en ces lieux. M. Dubé officia, et M. Laliberté donna l'instruction de circonstance, ayant pris pour texte ces paroles de la Genèse ; " C'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel." Il fut écouté avec le plus religieux recueillement. L'émotion fut surtout bien vive dans l'humble auditoire lorsque, à la fin de son instruction, M. Laliberté félicita la nouvelle mission d'avoir pour patronne et protectrice puissante la Vierge Immaculée invoquée sous le beau titre de N. D. de Lourdes, et qu'il fit part des impressions douces et profondes qu'il éprouva auprès de la merveilleuse grotte de Lourdes lors de son récent voyage en France, ainsi que des prodiges sans nombre qui s'y opèrent.

N.-D. de Lourdes de Mégantic est une très-pauvre mission. La chapelle n'a été construite qu'avec les secours de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, quelques dons particuliers, et la bonne volonté des colons. Elle est à peine pourvue des choses les plus rigoureusement nécessaires au culte, et elle est considérablement endettée. Que les âmes qui aiment N.-D. de Lourdes aient donc, dans leurs charités, un petit souvenir tout spécial pour la pauvre chapelle ! Bien des fois la Mère Immaculée de notre divin Sauveur a répandu parmi nous des faveurs abondantes et précieuses ; un moyen bien agréable et très-

facile de lui en témoigner notre reconnaissance serait de déposer aux pieds de la Vierge de Lourdes de Mégantic une obole donnée de bon cœur. M. le curé de Ste. Julie et M. Laliberté de l'Archovêché, recevront avec la plus sincère gratitude les offrandes, quelques minimes qu'elles soient, qui leur seront confiées pour le pauvre sanctuaire. Puisse cet appel être entendu d'un grand nombre ! La charité n'appauvrit pas ; elle nous amènera des jours meilleurs.—(Communiqué.)



#### ACTIONS DE GRACES A LA BONNE STE. ANNE.

ST. SOPHIE DE MEGANTIC.—Une dame ayant obtenu une faveur signalée par l'intercession de la Bonne Ste. Anne désire en rendre grâces à sa bienfaitrice.

ST. ROMAIN.—Au mois de janvier (1877) je fus atteint d'une maladie qui devait me clouer sur mon lit pendant cinq longs mois. J'étais condamné par le médecin. Sur l'avis de mon curé, je mis ordre à mes affaires, et me préparai pour le grand voyage. Mais avant de renoncer à tout espoir, je voulus recourir à Ste. Anne. Plusieurs neuvaines faites en famille m'obtinrent du soulagement. Au mois de juin, je quittais mon lit, et au mois de juillet, j'étais rendu à Ste. Anne de Beaupré, après avoir parcouru quarante lieues en voiture. Un miracle éclatant qui y eut lieu le jour de mon pèlerinage augmenta de beaucoup ma confiance. De retour chez moi je

repris mes travaux et mes forces reviennent de jour en jour.—T. B.

BIC.—Ma mère étant bien malade je promis pour elle une neuvaine à la Bonne Ste. Anne, et à ma grande joie, elle fut immédiatement guérie. Je veux aussi lui témoigner ma reconnaissance pour une grâce particulière qu'elle m'a obtenue.

\*\*\* Une maladie dangereuse me causait d'horribles souffrances. Dans ma détresse je me suis adressée à Ste. Anne et elle m'a guérie. Grâces lui en soient rendues !

STE. ANNE DE LA PÉRADE.—Je veux exprimer ma profonde reconnaissance envers Ste. Anne pour une grâce particulière qu'elle m'a obtenue à la suite de plusieurs neuvaines en son honneur.

\*\*\*

ST. SIMON.—Il y a quelques mois je souffrais d'une grande faiblesse accompagnée de douleurs et d'accès de toux qui me causaient de vives inquiétudes. Après des neuvaines à N. D. du Sacré Cœur et à la Bonne Ste. Anne, je suis guérie.—\*\*\*

ST. PASCHAL.—Mon mari et moi nous venons remercier Ste. Anne des grandes faveurs qu'elle nous a accordées en nous guérissant tous deux d'une grave maladie.—L. S. P.

CAP ROSIER.—En octobre dernier, ma petite fille eut une attaque si violente de diphthérie qu'à minuit, quelques heures après le commencement de la maladie, elle tomba en agonie. Son père et moi, au comble de la douleur, avons promis une grand'messe en l'honneur de Ste. Anne si nous obtenions sa guérison. Chose admirable, et qui montre la toute-puissance de cette

sainte patronne ! à peine une heure s'est-elle écoulée que notre chère enfant reposait doucement sur son lit. Dans ma reconnaissance qui sera éternelle, je remercie mille fois celle qui se plaît à rendre la joie aux cœurs les plus affligés.

W W.

—“ Monsieur le curé de Ste. Anne de Beaupré accuse réception d'une lettre en date du 11 courant renfermant les honoraires d'une neuvaine de messes basses en l'honneur de la Bonne Ste. Anne.”

WARWICK.—Dans le mois de juillet, 1876, je fis une chute dont les suites ont failli me conduire à la tombe. Le corps meurtri et la tête fortement contusionnée, je souffrais horriblement; j'étais comme paralysée dans tous les membres. Tout en ayant recours au médecin, je fis une neuvaine à Ste. Anne, pendant laquelle je fus administrée, croyant ma fin prochaine. Je promis de faire publier ma guérison dans les *Annales*, et de faire un pèlerinage à son Sanctuaire.

La Bonne Ste. Anne a daigné exaucer mes prières et mes vœux.

Gloire, honneur, louange à cette Grande Sainte qu'on n'invoque jamais en vain !—Dlle. A. D.

LA BAIE DU FEBVRE.—Une personne sincèrement reconnaissante d'une heureuse guérison qu'elle a obtenue par l'intercession de Ste. Anne, désire lui en rendre des actions de grâces publiques ; ce qu'elle fait par les présentes. Gloire et honneur à la Bonne Ste. Anne !

ST. ALBAN.—“ Gloire et actions de grâces à la Bonne Ste. Anne pour une faveur signalée obtenue ! ”—XX.

## BONNES PAROLES.

La Grandeur Mgr l'évêque des Trois-Rivières, dans une lettre adressée aux directeurs des *Annales*, nous disait : " Ayant appris dès mon âge le plus tendre à vénérer la Grande et Bonne Ste. Anne, et à la prier avec la plus légitime confiance je ne puis faire autrement que de vous souhaiter le plus complet succès dans cette sainte entreprise."

Ce souhait de l'éminent prélat n'a pas été sans réalisation. Nous avons vu les *Annales* se répandre dans tous les diocèses, et dans toutes les paroisses. Nous avons vu plusieurs membres du clergé prendre une part active à leur extension, persuadés que par eux plus particulièrement peut s'obtenir le but des *Annales* : " Servir la piété des fidèles en faisant aimer Ste. Anne ". Dernièrement encore, M. le curé de Ste. Marie de Monnoir, nous écrivait : " J'ai le plaisir de vous envoyer encore de nouveaux abonnements que vous voudrez bien ajouter aux autres. La lecture de cette petite brochure porte ses fruits." On a compris que ces *Annales*, destinées à faire connaître la Patronne de la province, recommandées par Mgr l'archevêque et tous les évêques, méritaient l'encouragement général.

Nous offrons nos meilleurs remerciements aux Messieurs du clergé, ainsi qu'aux nombreux agents qui ont déployé le zèle le plus louable. Espérons qu'ils continueront leur œuvre avec la même ardeur dans la présente année.

## SOUHAITS DU JOUR DE L'AN.

Si nous songeons aux bienfaits que la Bonne Ste. Anne s'est plu à répandre parmi les fidèles pendant l'année qui vient de finir, nous ne pouvons qu'exprimer notre plus grande reconnaissance à Dieu et à cette Sainte. Sans parler des merveilles opérées dans son sanctuaire vénéré, sans rappeler les grâces particulières accordées à ses amis, n'est-ce pas, en cette dernière année que Ste. Anne a été proclamée Patronne de la province, titre que lui décernaient depuis longtemps les vœux de tous les cœurs chrétiens ? Depuis deux siècles nos pères et nous, honorions et invoquions avec confiance, cette Grande Sainte, et désormais, elle sera notre Patronne et notre Protectrice spéciale.

Que notre confiance à Ste. Anne s'accroisse de jour en jour. C'est ainsi que nous mériterons d'être exaucés dans nos prières. Rappelons-nous que la charité exercée par les saints dans l'autre vie demande de nous, une foi vive ; une piété ardente. Entrés dans la gloire, mis en possession du " royaume qui leur a été préparé " certains de ne jamais perdre ce bonheur, les saints sont néanmoins pleins de sollicitude pour nous. Elevons vers eux des cœurs confiants.

Puisse l'intérêt particulier que semble nous porter Ste. Anne, nous inspirer un dévouement plus entier. C'est le vœu que nous exprimons, au commencement de cette nouvelle année. Il renferme bien des souhaits de bonheur, car que ne peut Ste. Anne en faveur de ses fidèles amis ?

## ST. FRANÇOIS DE SALES

PATRON DES JOURNAUX VRAIMENT CATHOLIQUES.

Que Dieu bénisse et dirige, par l'intercession de St. François de Sales, sous la protection de qui ils veulent être placés, les écrivains des journaux catholiques qui défendent la cause de la religion, ses droits et ceux du Saint-Siège apostolique, et qui adhèrent, avec dévouement et fidélité à sa doctrine et à ses préceptes.

PIE IX, PAPE.

—000—

## RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Outre les recommandations générales, on nous prie de faire les suivantes :

Malades 58 , conversions 44 , familles 31 ; pères de famille 14 ; mères de famille 19 , enfants désobéissants et débauchés 101 , jeunes gens 309 , jeunes personnes 101 ; grâces spirituelles 190 , grâces temporelles 80 , intentions particulières 121 ; ivrognes 52 , curés et paroisses 5 , institutrices et leurs classes 14 ; entreprises importantes 5 , bonne mort 11 ; vocations 4 ; voyageurs 16 , persévérance 780 , actions de grâces 894 ; peines d'esprit 33 , apostats 3 , retraites 2 , grâces spéciales 3.

Les bienfaiteurs de l'église de Ste. Anne de Beauport. Les personnes recommandées dans l'église de Somerset. Celles qui ont déjà été recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées. Actions de grâces pour celles qui ont obtenu les faveurs demandées.

—000—

## DONS A LA BONNE STE. ANNE.

M. L. R. Fortin, Rivière-du-Loup, en haut.....	\$6 00
Mlle. Julie Benoit, Anthony, Etats-Unis.....	0 50
Une personne, St. Stanislas de Kostka.....	0 75

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.